

## Questions orales

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, si le député voulait bien me donner des faits précis au sujet de cette pratique, je serais heureux de les examiner.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PAR L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BANQUES

**M. Maurice Foster (Algoma):** C'est une question très importante, monsieur le Président. Des milliers d'agriculteurs ont payé des millions de dollars de trop, et je suis étonné que le ministre ne le sache pas, car c'est une pratique courante. Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta a dit qu'il serait disposé à intervenir, et je suis étonné que le ministre lui ne le soit pas. Je me demande s'il n'ordonnerait pas à l'inspecteur général des banques d'enquêter à fond et de faire une vérification complète de ces pratiques bancaires et d'exiger que les banques remboursent les agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises qui ont payé des intérêts excessifs quand les banques ont illégalement substitué des billets aux taux courants aux billets à taux fixes.

● (1450)

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, si ces pratiques sont illégales en vertu de la Loi sur les banques, l'inspecteur général des banques va prendre toutes les mesures nécessaires pour corriger la situation. Comme je l'ai dit dans ma première réponse, je saurais gré au député de me signaler toute pratique illégale dont il entend parler.

\* \* \*

## LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA FERMETURE DE L'OBSERVATOIRE RADIOASTRONOMIQUE D'ALGONQUIN

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il y a quelques semaines, le premier ministre s'est vanté, à l'Université de Waterloo, que son gouvernement faisait de notre pays un chef de file dans le domaine de la technologie internationale. Mais un exemple vaut mille mots, dit-on. Pourquoi le gouvernement a-t-il laissé fermer l'Observatoire radioastronomique d'Algonquin? Pourquoi a-t-il démantelé une équipe scientifique de première force qui se trouvait au Canada? Est-ce logique d'agir ainsi?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, la période des questions ne me laisse pas assez de temps pour expliquer au député les mesures que nous avons prises pour que le Canada demeure parmi les chefs de file mondiaux aux nouvelles frontières de la science. C'est sur la recommandation des milieux scientifiques que nous participerons, avec d'autres pays, à l'installation d'un télescope à Hawaii où la limpidité atmosphérique est unique au monde. Un pays ne peut entreprendre seul un projet d'une telle envergure.

## LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, le ministre sait sans doute, d'après la note de service du CNRC, que nos savants s'opposent énergiquement à un tel projet. En guise de question supplémentaire, pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement continue de sabrer dans la recherche scientifique au Canada pour réduire notre pays, somme toute, au rang de locataire scientifique à Hawaii?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, l'interprétation que donne le député de cette initiative ne concorde tout simplement pas avec les faits. Le conseil nous a recommandé de négocier avec plusieurs pays qui ont décidé de participer à cet effort international d'envergure dans le but de construire le meilleur observatoire du monde. Le conseil considérait sûrement que le Canada devait être à l'avant-garde de cette recherche dans le monde et que ce projet était le meilleur moyen de lui assurer une telle place.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

LES LIBANAIS SUR LE POINT D'IMMIGRER AU CANADA

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et concerne un groupe de Libanais qui étaient sur le point d'être parrainés par des parents canadiens, vivant à Ottawa. A cause de l'indifférence et de la négligence du ministre, ces personnes ont traîné quatre jours durant aux aéroports de Madrid et d'Athènes et seraient maintenant en prison à Chypre.

Pourquoi le ministre a-t-il refusé de négocier un statut provisoire pour ces gens en Espagne ou en Grèce? Pourquoi a-t-il également refusé d'émettre un permis ministériel de sorte que ces gens qui ont de la famille au Canada puissent y venir et y faire leur demande d'immigration en toute sécurité au lieu de mettre leur vie en danger en retournant au Liban?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, j'ai expliqué au député de York-Ouest à plusieurs reprises de quelle façon nous procédions concernant la question des personnes qui réclament un statut à l'intérieur du pays. Ces 17 Libanais qui ont quitté Damas la semaine dernière ont été arrêtés à Madrid parce qu'ils ne possédaient pas les documents nécessaires pour se présenter au Canada. A partir de ce moment-là, nous avons appliqué les règles que nous avons mises de l'avant le 20 février. Il n'y a absolument aucune raison d'en changer l'application. Pour la deuxième fois, nous signalons au député que des documents sont requis dans le cadre des politiques canadiennes pour avoir accès aux différentes lois qui nous gèrent. Je le lui ai dit vendredi dernier, et cela n'a pas changé en fin de semaine.